



c'est mon
conseil communautaire

Liste des délibérations du
19 novembre 2024
Salle du conseil communautaire
La Villedieu-du-Clain



Retrouvez toutes les infos sur le www.valleesduclain.fr

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mardi 19 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 19 novembre 2024 à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : Mercredi 13 novembre 2024.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : Lundi 25 novembre 2024.

Date d'affichage : Lundi 25 novembre 2024.

Présents :

ASLONNES	M. BOUCHET et Mme GREMILLON ;
CHATEAU-LARCHER	Mme PEIGNAULT ;
DIENNE	Mme MAMES ;
FLEURÉ	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
ITEUIL	Mmes MICAULT, BERNE, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	Mme BOUTILLET ;
MARIGNY-CHÉMEREAU	M. PROUST (S) ;
MARNAY	M. CHAPLAIN ;
NIEUIL-L'ESPOIR	MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mmes GERMANEAU et AVRIL ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	MM. BUGNET, PICHON, Mmes BRUNET et RENOUARD ;
SMARVES	MM. GODET, SAUZEAU, Mmes PAIN-DEGUEULE et ROUSSEAU ;
VERNON	M. REVERDY ;
VIVONNE	Mmes BERTAUD, GREMILLON, MM. BARBOTIN, GUILLON et QUINTARD.

Excusés et représentés :

CHATEAU-LARCHER	M. GARGOUIL a donné pouvoir à Mme PEIGNAULT
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	M. RICHARD a donné pouvoir à Mme BOUTILLET
MARCAY	Mme GIRARD a donné pouvoir à M. BUGNET
ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ	M. MARCHADIER a donné pouvoir à M. BARBOTIN et M. LOISEAU à M. BEAUJANEAU
VERNON	M. HERAULT a donné pouvoir à M. REVERDY ;
VIVONNE	Mme PROUTEAU a donné pouvoir à Mme BERTAUD.

Excusés :

DIENNE	M. BOTTREAU (S) ;
GIZAY	MM. GRASSIEN et MORILLON (S) ;
MARCAY	M. CHARGELEGUE ;
MARIGNY-CHEMEREAU	Mme NORESKAL ;
MARNAY	Mme LAVENAC (S)
ROCHES-PREMARIES	Mme SAVIGNY.

Secrétaire de séance :

M. GODET.

Assistaient à la séance :

M. WEBER et Mme DOUTRE - Communauté de communes des Vallées du Clain.

*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée.

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 19 novembre 2024 est la suivante :

2024/139 : Equipements sportifs : Tarifs 2025 de mise à disposition des équipements sportifs communautaires.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2024/140 : Enfance – jeunesse : Approbation des périodes d'ouverture des accueils de loisirs sans hébergement communautaires pour l'année 2025.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2024/141 : Enfance – jeunesse : Tarifs 2025 applicables aux familles utilisatrices des accueils de loisirs sans hébergement communautaires.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2024/142 : Enfance – jeunesse : Forfaits 2025 applicables aux équipes pédagogiques des accueils de loisirs sans hébergement.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2024/143 : Enfance – jeunesse : Adoption des règlements intérieurs des accueils de loisirs sans hébergement communautaires pour l'année 2025.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2024/144 : Administration générale : Modification de la convention du service unifié et approbation du programme d'actions 2025 du service unifié conclu avec Grand Poitiers et les communautés de communes du Haut-Poitou et des Vallées du Clain.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2024/145 : Budget – finances : Autorisation faite au comptable de passer des écritures de régularisation.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD

Approuvé à l'unanimité.

2024/146 : Budget – Finances : Budget général : décision modificative n°6 : virement de crédits.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD

Approuvé à l'unanimité.

2024/147 : Administration générale : Modification des délégations du Président.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD

Approuvé par 34 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

2024/148 : Mobilité : Création et composition du Comité des Partenaires de la mobilité.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2024/149 : Ressources humaines : Création d'un poste de catégorie C, cadre d'emploi des adjoints administratifs, à temps complet 35/35^{ème}, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **lundi 2 décembre 2024 à 14h30**
- salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le prochain conseil communautaire est fixé au **mardi 17 décembre 2024 à 18h00**
- salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.

Le Président de la Communauté
de communes des Vallées du Clain
M. Gilbert BEAUJANEAU



Le Secrétaire de séance
M. Michel GODET

